

Adapter un logement aux seniors

L'Etat lance une série de brochures dont le but est d'informer sur divers domaines liés à la vieillesse

LISE-MARIE PILLER

Sécurité Eviter que le domicile des seniors ne devienne un piège. Voilà ce que veut Anne-Claude Demierre, directrice de la Santé et des affaires sociales. Car à un certain âge, un escalier peut être redoutable. Se prendre les pieds dans un innocent tapis risque de conduire à une chute dont les conséquences seront peut-être dramatiques. Des assiettes situées tout en haut d'une armoire deviennent difficilement atteignables. «Les personnes ne maîtrisent parfois plus totalement leur vie quotidienne. Cela peut les amener à des stratégies d'isolement», expose la conseillère d'Etat. Or, la majorité des personnes de plus de 65 ans désirent rester chez elles plutôt que de déménager dans des structures prévues pour les aînés, selon Judith Camenzind, déléguée aux personnes âgées auprès du Service de la prévoyance sociale. Cette problématique deviendra toujours plus aiguë, étant donné l'augmentation du nombre de seniors prévue dans le futur.

Il faut donc trouver des solutions. Ce que propose une brochure présentée hier aux médias. La publication de 47 pages, gratuite, est illustrée d'images joyeuses et colorées, créées par Marc Roulin. Elle indique la façon d'adapter les domiciles existants pour les rendre plus sûrs et pratiques. Elle signale, à ceux qui souhaitent déménager, plusieurs types de logements pour seniors et donne des adresses utiles. Elle est la première d'une série qui constituera le «guide Senior+», dont le but est d'informer les personnes de plus de 65 ans et leurs proches sur divers domaines liés à la vieillesse. L'idée est aussi de sensibiliser les promoteurs, les régies et les architectes aux éléments à prendre en compte dans les constructions destinées aux personnes âgées.

Bandes antidérapantes

Parmi les trucs et astuces pour adapter son logement, il est conseillé de mettre à niveau les seuils ou d'installer des rampes en caoutchouc, de sécuriser la baignoire, la douche ou les escaliers grâce à des bandes antidérapantes. Quant aux tapis, ils peuvent être enlevés ou fixés au sol à l'aide de rubans collants antidérapants. La lumière est très importante: il est conseillé d'installer un éclairage multiple dans toutes les pièces de l'habitation et éventuellement d'équiper le cadre du lit de barres de LED pour permettre de se déplacer en toute sécurité la nuit.

Des prix indicatifs pour ces divers équipements sont mentionnés dans la brochure. «L'idée n'était pas de réfléchir à des subventionnements», prévient Anne-Claude Demierre, précisant que ces objets ne représentent pour la plupart pas d'énormes investissements. La conseillère d'Etat rappelle que le canton s'investit financièrement dans d'autres domaines liés à la vieillesse, tels que l'aide à domicile ou les homes. Elle ajoute que de nouvelles mesures en faveur de la politique étatique

pour Senior+ seront décidées pour 2023 à 2027 afin d'être en adéquation avec la planification financière du canton. A ce moment-là, de plus grands montants pourront probablement être débloqués en faveur des personnes âgées. Pour sa part, Judith Camenzind confirme qu'il existe peu d'aides financières mais qu'un postulat a été déposé par deux députées concernant les mesures à développer pour améliorer l'adaptation des logements des seniors.

Seniors en Singine

La conférence de presse a par ailleurs été l'occasion de faire le point sur Senior+. Le programme doté de 264 000 francs, dans lequel cette brochure s'inscrit, a notamment pour but d'intégrer les personnes âgées dans la société, et prévoit 25 mesures. Parmi celles-ci, quatorze ont déjà été mises en œuvre – telles une aide au démarrage de projets intergénérationnels ou la création du service Qualidomum, qui permet aux personnes âgées de faire analyser leur logement afin de savoir comment en améliorer la sécurité.

Quelques chiffres ont aussi été livrés. Ainsi, les districts comptant le plus de citoyens âgés de 55 ans et plus sont la Singine (34,2%) et le Lac (30,9%). Le district qui en dénombre le moins est la Glâne (27,4%).

Un exemplaire de la brochure a déjà été distribué à divers services de l'Etat, aux organismes actifs dans le domaine des personnes âgées du canton et à toutes les communes fribourgeoises, dont certaines ont demandé à en recevoir davantage. Elle est aussi téléchargeable sur fr.ch/info-seniors.